



L'an deux mille vingt-six et le trente avril, à dix-sept heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le vingt-quatre avril deux mille vingt-six, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavailhon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice :	55		
Présents :	42	Suffrages exprimés :	55
Absents :	13	- dont POUR :	50
Absents AVEC pouvoir	13	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir	0	Nombre d'abstention(s) :	5

Etaients présents : M. Gérard DAUDET - Président

Mme AUDIBERT Danielle	M. GERAULT Jean-Pierre	Mme MILESI Véronique
Mme ARAGONES Claire	Mme GREGOIRE Sylvie	Mme MONTENOIS Isabelle
M. BATOUX Philippe	M. GUILLOT Philippe	M. NOUVEAU Michel
M. BLANC Gérard	Mme HAQUET Sonia	M. PEYRARD Jean-Pierre
M. BLANES Patrick	Mme JAUFFRET Sylvie	Mme PLAZI-PONTET Annie
M. BOËS Fabrice	Mme JOANNY Monique	M. SILVESTRE Claude
Mme COLOMBO Dominique	M. JUSTINESY Gérard	M. SINTES Patrick
M. COURTECUISSÉ Patrick	M. KITAEFF Richard	Mme STELLA Aurore
Mme CRESPI Delphine	M. LAFFORGUÉ David	Mme TAVERNIER Anne-Laure
M. DALVERNÉ Bernard	Mme LECAUDEY Aurélie	M. TERRANE Pascal
Mme DECHER Martine	M. LIBERATO Fabrice	M. TOUACHE Thierry
Mme DOSSARD Amandine	M. MALOSTO Jean-Pierre	M. VILLA José
Mme FARAVEL-GENESTON Nathalie	Mme MARTIN Bénédicte	
Mme FASSETTA Véronique	M. MAUREL Frédéric	
M. FONTANARAVA Eric		

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. RIVET Jean-Philippe à M. COURTECUISSÉ Patrick
M. DERRIVE Eric à M. JUSTINESY Gérard
Mme ABRAN Daisy à Mme PLAZI-PONTET Annie
Mme PONCE Ondine à M. KITAEFF Richard
Mme CATALANO-LLODES à M. LAFFORGUÉ David
Mme NEMROD-BONAL Marie-Thérèse à M. LIBERATO Fabrice
Mme AUZANOT Bénédicte à M. TOUACHE Thierry
M. FREDIN Grégory à Mme STELLA Aurore
Mme DAUPHIN Mathilde à Mme DECHER Martine
Mme BLANCHET Fabienne à Mme DOSSARD Amandine
Mme PIERI Julia à M. DAUDET Gérard
M. VOLLAIRE Olivier à M. BLANC Gérard
M. TABOULET Philippe à Mme Delphine CRESPI

Secrétaire de séance : Mme LECAUDEY Aurélie

Conseiller communautaire avec un arrêté de déport :



N° 2026-078

FINANCES - BUDGET ANNEXE ZAE ZONES SUD
Approbation du budget primitif 2026

- *Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;*
- *Vu l'instruction comptable M57 ;*
- *Vu l'arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse modifié par l'arrêté préfectoral du 29 janvier 2020 ;*
- *Vu le débat d'orientation budgétaire mené en séance du Conseil communautaire du 19 février 2026 ;*
- *Vu l'avis du bureau communautaire en date du 20 avril 2026.*

Le budget annexe « ZAE Zones Sud » regroupe l'ensemble des opérations en faveur des zones sud de Cavaillon.

Le budget annexe Zones Sud est un budget de stock qui comptabilise des terrains pour leur valeur de construction comprenant les acquisitions foncières, les études et les charges financières. Ces opérations sont financées par des emprunts ou des avances de trésorerie (depuis le budget général) qui sont remboursés au fur et à mesure des ventes.

Le budget annexe des Zones Sud prévoit plusieurs opérations en 2026.

Sur la zone des Hauts Banquets, la vente des terrains au concessionnaire s'élèvera à 1 596 000 euros. Cette opération nécessitera une subvention d'équilibre du budget général, estimée à 430 000 euros, liée aux coûts d'aménagement engagés. Parallèlement, le budget de zone remboursera une avance de trésorerie de 2 millions d'euros au budget principal, contribuant ainsi au renforcement de la capacité d'autofinancement de la collectivité.

Concernant la zone du Camp, les dépenses 2026 prévoient le remboursement du portage foncier à l'Etablissement Public Foncier PACA pour 1 062 000 euros. Un complément d'études sera également réalisé pour un montant de 80 000 euros. Pour financer ces dépenses, une avance de trésorerie du budget général de 1 132 000 euros sera nécessaire.

Le Conseil Communautaire,

Oui le rapport ci-dessus,

Délibère, et

A l'unanimité des suffrages exprimés,

(5 Abstentions : Madame PLAZI-PONTET Annie – avec le pouvoir de Madame Daisy ABRAN et Messieurs Thierry TOUACHE - avec le pouvoir de Madame Bénédicte AUZANOT- et Jean-Pierre PEYRARD)

- **ADOPTER, par chapitre,** le budget primitif 2026 du budget annexe « ZAE Zones Sud » qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Section de fonctionnement = 4 968 000.50 €

Section d'investissement = 5 602 000.00 €

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/05/2026



République française
Département de Vaucluse – Arrondissement d'Apt

2026/ ...

Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire
Séance du 30 avril 2026

- **APPROUVER** le document annexé à la présente délibération.

La Secrétaire de séance,

Aurélie LECAUDEY

Réceptionné le :

Pour le Président
empêché

Patrick SINTÈS
Vice-Président

Cavaillon, le 5 mai 2026

Le Président,

Gérard DAUDET

